

Notre adresse postale est
**LE BULLETIN DE LA
FERME.**

C. P. 129 Québec.

(Cela suffit)

1924 MARS

S 8 S. Jean de Dieu.
D 9 I du CAREME, 1 cl.
L 10 Les SS. Quarante martyrs.
M 11 De la Férie.
M 12 QUATRE-TEMPS.
J 13 De la Férie.
V 14 QUATRE-TEMPS. De la Férie.

SOLEIL
LEV. COC.

6 11 5 48
6 9 5 43
6 7 5 44
6 5 5 46
6 3 5 47
6 1 5 49
6 0 5 50

Adressez vos lettres à
**LE BULLETIN DE LA
FERME.**

C. P. 129 Québec.

(Cela suffit)

Assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec

(Suite de la page 145)

OPÉRATIONS

Le montant total des ventes de la Coopérative Fédérée s'est élevé à \$8,135,346.32.

Ici, M. Pâquet donne quelques chiffres indiquant les principaux produits pour lesquels la Coopérative a fait un chiffre important de ventes ou d'achats. Ainsi, la Coopérative a vendu pour \$3,319,093.84 de fromage; \$2,847,583.32 de beurre; \$401,806.72 de grains alimentaires et moulés; \$175,254.54 de grains et graines de semences; \$231,673.89 d'œufs; \$220,807.41 d'animaux vivants; \$146,119.74 de lards; \$144,118.16 de volailles; \$102,943.84 de lait, en ville; \$42,266.89 de foin, etc., etc.

Le montant total des ventes ou chiffre d'affaires de chacune des succursales de la Coopérative, se répartit comme suit: Montréal: \$7,198,457.89; Québec: \$293,500.12; Trois-Rivières: \$143,834.68; Princeville: \$221,355.25; Sainte-Rosalie: \$175,254.54; Laiterie: \$102,943.84.

M. Pâquet donne ensuite divers chiffres pouvant intéresser les sociétaires, et notamment le bilan de chacune des succursales, qu'il serait trop long de reproduire ici.

En somme, les opérations totales de la Coopérative, en l'année 1923, se sont soldées par un profit net de \$30,495.30.

M. Pâquet donna ensuite lecture des rapports de chaque département de la Coopérative Fédérée:

Publicité.—Autrefois, la Société publiait elle-même, entièrement à ses frais et risques, un organe destiné à lui servir de porte-voix, à faire sa publicité. Ce journal fut vendu dans les circonstances que l'on sait. Il a fallu remplacer le service de cet organe en faisant faire la publicité de la Coopérative dans les pages d'un autre journal. Le Bulletin de la Ferme, revue agricole hebdomadaire, fut choisi, et sa publicité n'a coûté que \$4,835.46, et non \$18,000 comme on a tenté de le faire croire. Pourtant cette publicité, déclare le gérant-général, s'est révélée plus efficace que celle de la dernière année de service du défunt organe de la Coopérative.

Département des Engrais alimentaires: La Coopérative a vendu, au cours de l'année, 419 chars d'engrais alimentaires et farine; 13 chars de broche à clôture, 13 chars de tôle galvanisée; 11 chars de broche à foin; 10 chars de ficelle d'engrègement et quantité d'autres marchandises, telles que: insecticides, blanc de plomb, huiles, gazoiline, pétrole, peintures, formoline, papier à couverture, etc.

Département des Grains de Semences: La Coopérative Fédérée, succursale de Sainte-Rosalie, s'est efforcée, au cours de l'année, de vendre autant que possible à des organisations agricoles. Ainsi, des ventes de grains de semence ont été faites à 81 cercles agricoles, 54 coopératives, 21 sociétés d'agriculture, 3 syndicats d'élevage, soit un total de 159 organisations agricoles.

La Coopérative Fédérée fait la préparation et le nettoyage du grain de semence destiné à être vendu aux cultivateurs, de même que le nettoyage du grain appartenant aux cultivateurs et envoyé à la Coopérative pour préparation.

Département des Engrais chimiques: M. Pâquet fait remarquer les baisses sensibles dont les cultivateurs ont profité, ces dernières années, dans l'achat des engrais chimiques. "Cela est dû", dit-il, "pour une bonne part au travail de la Coopérative, qui s'est efforcée de ne prendre que tout juste les profits nécessaires pour la vente de cette marchandise."

Nous pouvons dire maintenant que la Coopérative est la principale organisation, sur le marché, fournissant des en-

grais chimiques aux cultivateurs. Nous en profitons pour relever, autant que faire se peut, la qualité des engrais chimiques expédiés aux cultivateurs, tout en maintenant les prix au plus bas niveau possible."

Département du poisson: "La Coopérative a entrepris, cette année, la vente du poisson, pour les Pêcheries de la Gaspésie. Dans ce but, six coopératives ont été formées: St-Maurice-de-l'Échourie, Cap-des-Rosiers, Cap-aux-Œs, Port-Daniel, Anse-aux-Gascons et Carleton."

Ces coopératives ont vendu, par l'entremise de la Coopérative Fédérée, jusqu'au 31 déc: 40,150 livres de morue. D'autre part, la Coopérative s'intéresse à la fourniture du sel, des agrès de pêche, de la gazoiline, de la farine, etc., aux pêcheurs membres de ces coopératives."

Abattoir de Princeville: Les opérations, à l'abattoir de Princeville ont été particulièrement fructueuses en l'année 1923. Le chiffre d'affaires de cette succursale s'est élevé à \$221,355.25, représentant surtout des viandes abattues et des engrais alimentaires. Les œufs, ainsi que les volailles expédiés par les cultivateurs des environs ou par la Basse-Cour attachée à l'Abattoir de Princeville, ne sont pas compris dans ce chiffre. A noter que la basse-cour de Princeville est en mesure de procurer des œufs ainsi que des volailles de reproduction aux éleveurs du district et même de toute la province.

Entrepôts de Waterloo, St-Félicien et Hébertville-Station: La Coopérative a cru devoir ouvrir des entrepôts, cette année, en ces trois endroits. Jusqu'à présent, les résultats ont prouvé l'opportunité d'établir ces accommodations pour le bénéfice des cultivateurs. Le chiffre d'affaires total qui a été fait par ces différents entrepôts s'élève, pour le court exercice de quelques mois seulement, à plus de \$50,000.00, ce qui n'est pas mal pour la première année.

Laiterie à Montréal: La Coopérative exploite, avec profit, une laiterie pour la distribution du lait dans la ville de Montréal. Cette laiterie a rapporté, depuis plusieurs années, des bénéfices assez importants à la Coopérative en même temps qu'elle a donné, à un bon groupe de cultivateurs de la région de Montréal, l'opportunité d'obtenir des prix avantageux pour la vente de leur lait. Ces derniers ont en outre été aidés considérablement par la Coopérative dans l'amélioration de la qualité du lait préparé par eux, pour l'expédition en ville.

Produits de la Ferme: La Coopérative a reçu, au cours de l'année 1923, des quantités importantes de fèves, miel, œufs, pois, tabac, légumes, fromage, sucre et sirop d'érable, etc.

Dans tous les cas, sauf pour le sucre et le sirop d'érable, il y a eu une augmentation d'arrivages sur l'année précédente, 1922. Cette augmentation varie de 10% à 225%.

La diminution dans les envois de sucre et de sirop d'érable est due à ce que la récolte de l'année 1923 a été moins considérable que la récolte de l'année 1922.

Pour ce qui concerne les pois et les fèves, M. Pâquet appuie sur l'importance qu'il y a de fournir un bon produit si l'on veut obtenir des prix avantageux.

Département des animaux: Ce département, sous la direction de M. Meunier, a fait des progrès considérables au cours de la dernière année. Les augmentations d'arrivages varient pour les principales lignes de 10 à 145%. Ainsi, les arrivages d'agneaux vivants ont augmenté de 16.5%; ceux d'animaux vivants de 14%; de viandes préparées, 64%; de volailles abattues, 58.1%; de veaux abattus,

10.8%; de laine, de lards abattus, 145%, etc.

Les prix payés ont été particulièrement avantageux pour les expéditeurs d'agneaux vivants, de volailles vivantes et abattues.

Ici, M. Pâquet donne des chiffres par lesquels il démontre que les prix payés par la Coopérative l'emportent facilement sur ceux payés par les commerçants. Il rappelle l'affaire de la foire de Charlevoix où les cultivateurs, ayant expédié à la Coopérative, ont gagné 4c par livre sur leurs dindes et davantage sur leurs poules et poulets.

"Il est sûr", conclut M. Pâquet, "que l'action de la Coopérative, dans la vente des animaux vivants a contribué à stabiliser le marché, empêché les dépressions en évitant l'encombrement et à fait obtenir des prix plus élevés aux cultivateurs."

Propagandistes: La Coopérative dispose d'un certain nombre de propagandistes répartis ça et là dans la Province.

"Dans Labelle, nous avons M. J.-H. Lemire, demeurant à St-André-Avellin". M. Pâquet cite quelques chiffres pour illustrer le travail accompli par M. Lemire.

"Pour les comtés de Vaudreuil, Soulanges, Prescott et Russell, nous avons à notre service M. Laplante, cultivateur demeurant à Crysler, Ont. M. Laplante s'est occupé, en différentes occasions, de la classification du foin expédié par la Coopérative de divers endroits de la Province."

"M. J.-O. Mandeville, demeurant à Vaucluse, l'Assomption, est notre représentant pour le district de l'Assomption et Trois-Rivières. Dans Champlain, M. J.-E. Mongrain, de St-Stanislas, s'est intéressé à l'achat du foin pour la Coopérative. M. E.-A. Chartier, propagandiste, a travaillé principalement dans Charlevoix et Portneuf."

Au Lac St-Jean, la Coopérative est représentée par M. Lucien Dupuis, gérant de notre entrepôt, pour Hébertville Station, et par M. Ouellet, gérant de notre deuxième entrepôt, à St-Félicien.

Autres districts: Bagot: M. J.-N. Béard, de St-Nazaire, donnant deux à trois jours de son temps par semaine à la Coopérative.

Nicolet et Kamouraska: M. A. Lacharité. Lévis à Matane: M. Adj. Servais, propagandiste.

Département du Beurre et du Fromage: M. Pâquet donne des chiffres extrêmement intéressants sur les ventes du beurre et du fromage faites par la Coopérative.

"Par les chiffres que je vous donne", dit-il, "vous remarquerez que les fromages reçus par la Coopérative, l'an dernier, représentent un plus gros pourcentage de bonne qualité que ceux reçus par le commerce de Montréal. Cela vous démontre qu'il est important pour vous d'expédier tout votre fromage à la Coopérative afin de lui procurer la plus grosse production possible, production que la Coopérative espère uniformiser par ses rapports éducationnels."

Parlant de la qualité du fromage de Québec, par rapport à celui d'Ontario, M. Pâquet dit ceci: "Lorsqu'il s'agit de la qualité du fromage, Québec l'emporte sur toutes les autres provinces. Ainsi, lors du dernier Concours National Instructif d'Appréciation, sous le contrôle du gouvernement fédéral, la province de Québec est arrivée première pour son fromage. Le pointage moyen pour le goût était de 40.25 points et le pointage total moyen était de 94.66 sur 100 points."

Ontario est arrivé second avec un pointage moyen pour le goût de 40.07 et un pointage total moyen de 94.27.

Mais s'il est question de quantités de fromage supérieur No 1, fabriqué dans les provinces, il est entendu que nous nous faisons battre par Ontario.

Je crois devoir vous donner ici quelques extraits du rapport sur un voyage, dans la Nouvelle-Zélande, fait, l'an dernier, par le Dr Ruddick, commissaire de l'Industrie laitière, à Ottawa, qui vous démontreront que la grosse production de fromage de qualité uniforme compte pour beaucoup, pour obtenir de bons prix sur le marché anglais.

"On demande souvent quel est le meilleur fromage, celui du Canada ou celui de la Nouvelle-Zélande. Il peut y avoir des différences d'opinion sur ce point; d'après moi, le meilleur fromage canadien a meilleur goût que n'importe quel fromage de la Nouvelle-Zélande, mais il y a moins de fromage réellement mauvais en Nouvelle-Zélande qu'il n'y en a au Canada. En d'autres termes, les fromages sont plus uniformes en Nouvelle-Zélande qu'au Canada."

Puis, plus loin: "Il semble que les conditions naturelles que l'on rencontre au Canada permettent de faire un fromage qui se rapproche plus du type Cheddar, anglais que tout fromage fabriqué en Nouvelle-Zélande. En somme, à tout prendre, je dirais que le meilleur fromage canadien est d'un type supérieur au meilleur fromage que l'on fabrique aujourd'hui en Nouvelle-Zélande et qu'il le sera peut-être toujours, mais la qualité n'est pas le seul facteur qui assied la réputation des produits sur les marchés anglais. L'uniformité de qualité, la facilité du commerce, sont aussi des considérations importantes, parce que le marchand aime à écouler les marques sur lesquelles il est sûr de faire un bénéfice et naturellement, il les recommande. Les grosses productions de fromage de qualité uniforme, bien emballées et bien marquées du nom de la fabrique qui sont les caractéristiques du fromage de la Nouvelle-Zélande, contribuent autant peut-être à établir une réputation sur le marché anglais que n'importe quelle question de qualité."

L'orateur explique comment il y pu a avoir, dans le passé, des écarts de prix entre les prix payés pour le fromage d'Ontario et celui de Québec, écarts qui tendent à diminuer de plus en plus.

Il prouve comment est insoutenable la supposée perte de \$120,000 ou \$140,000 que les cultivateurs de Québec auraient faite à l'occasion d'une baisse subite du marché de Montréal. En dépit d'une assertion contraire une différence de prix allant jusqu'à 1/2c, s'est déjà vue dans le passé, entre le marché de Montréal et celui d'Ontario. Il cite un cas datant de la dernière semaine d'octobre 1922.

Pour la vente du beurre, la Coopérative figure très avantageusement, et par la quantité et par la qualité. Le président donne tous les chiffres se rapportant aux ventes faites par la Coopérative. Il fait également des comparaisons entre nos beurres et les beurres classifiés d'Ontario. Ces derniers accusant une proportion beaucoup moins grande de beurre pasteurisé et une proportion beaucoup plus forte de beurre No 2 et No 3.

M. Pâquet parle ensuite du département de la vente des fournitures de beurseries et fromageries, institué pour la commodité des fabricants. Il dit combien il est important d'employer un matériel de première classe, surtout pour l'exportation. A ce sujet, il attire l'attention de l'assemblée sur la qualité de nos boîtes à fromage. "J'ai vu, dit-il, il y a quelques semaines, sur les quais de Londres, etc., des lots de fromage qui faisaient pitié à voir, par défaut d'emballage approprié" (Voir photographie, page couverture).

"Nous fournissons une boîte spéciale, à double parois, avec clisses en orme disposées de manière à ce que les fibres du bois soient placées en sens opposés, ce qui nous donne une boîte au moins trois fois plus résistante que notre boîte ordinaire."

(Suite à la page 158)

Grains de

La glacière.—A-t-on fait une prov

La prochaine r tre notablement vo de semence.

Au verger.—L temps d'émonder e chez nous, ces opér beaucoup trop nég

Immigration.— de l'industrie sont vue de ne pas enco gration... "The C

Québec au 1er éleveurs d'animaux J.-A. Ruddick, com et de la sélection de abondante et écono elle seule la provin née que toutes les a

Nos pommes qu'en Allemagne la quée. Au cours d pommes canadienn par des marchands a soit à peu près le d en Angleterre. Un essayée, mais ce m allemand.

Fromage.—La dixième de sa prod pour ne pas dire i Québec consomm maine, ce qui n'est p mage serait vendue montait à 46,770, nécessairement que vendent le fromage. Règle très-générale que les cultivateur cela est loin de pou

Ils ne pourront d'un procès comme et fut très long et de Québec était ac témoins furent assi et alluma la haine qui que ce soit v ne peut être prouv action. Mais les fendre respectivem cour. Voilà donc, pure perte, ce sans entre concitoyens. Grâce au paier de procès, heureux

Romans-feuille letons de nos publi généralement des p ne sont pas sans c d'hôte, et dans la joue un rôle consid —Du pain et l'aubergiste qui log —Une miche e une piste. —Entrez, dit Nulle part, au fromage du menu j d'ailleurs, surtout Pourquoi pas Nous consom plus de fromage, nation y gagnera